

Il en est ainsi en particulier de la paix de l'âme, l'une des conditions essentielles de notre avancement spirituel. La paix de l'âme nous est aussi nécessaire pour acquérir la vigueur spirituelle, sans laquelle nous succomberions aux heures d'épreuve, que la paix des royaumes l'est aux peuples pour se préparer aux actes héroïques de la guerre. La paix de l'âme est l'atmosphère morale où nos énergies supérieures atteignent à leur pleine et parfaite maturité. . . L'inquiétude, au contraire, est une des plus graves maladies de l'âme. Elle brise notre élan vers le bien, paralyse nos forces, refroidit notre amour. L'inquiétude engendre les scrupules, l'un des fléaux de la conscience chrétienne. L'inquiétude est donc un de nos plus dangereux ennemis, l'ennemi qu'il faut à tout prix expulser de nos cœurs.

C'est pour procurer aux chrétiens ce bien de la paix que M. Gaucher a écrit son opuscule. L'une des formes les plus fréquentes et les plus funestes de l'inquiétude spirituelle est, en effet, l'inquiétude au sujet de l'état de grâce, et cette inquiétude obsède tout particulièrement les âmes les plus pieuses, les plus attachées à Dieu, les plus préoccupées de leur salut.

Le docteur Gaucher enseigne donc quels sont les signes auxquels on peut reconnaître que l'on est en grâce et en paix avec Dieu. Pour lui, il y a un signe infaillible de l'état de grâce, c'est l'acte d'amour de Dieu par-dessus tout, chez ceux qui connaissent avec certitude la révélation. Ce signe de justification comporte, selon M. Gaucher, plus qu'une certitude morale, il implique une certitude d'évidence dans laquelle on peut se reposer en toute assurance.

L'auteur appuie et développe sa thèse par des arguments théologiques, tirés de l'Écriture Sainte, de la Tradition et des saints Pères, et il la justifie par des considérations et des deductions personnelles, où se révèlent une forte pensée chrétienne et un haut esprit philosophique.

C'est un travail d'un grand intérêt pour les âmes chrétiennes, à qui il enseigne, avec les plus solides raisons, que l'acte d'amour de Dieu *super omnia*, de ce qu'il tombe dans le champ de la conscience, à la manière des actes purement naturels de la volonté, constitue par là même un signe infaillible de l'état de grâce et donne ainsi par lui seul la sécurité absolue de la conscience et (de) la justification.